



Table de planification des services en santé trans, bispirituelle, intersexe et de la diversité du genre dans la région de Champlain

Rencontre du 24 avril 2017, de 18 h à 21 h

Lieu : salle de réunion du CSC Centre-ville, 2^e étage, 420 rue Cooper, Ottawa

Personnes présentes :

Membres de la communauté :

Maëlys McArdle, Kaeden Seburn, Mel Thompson, Serena Rivard, Mikki Bradshaw, Benny Michaud, Jaina Tinker et Patricia Vincent.

Fournisseurs de services : Tammy DeGiovanni, CHEO; James Fahey, RLISS de Champlain; Stephanie Hemmerick, CSC de Seaway Valley; David Hesidence, Centre de santé mentale Royal d'Ottawa; Laurie Rektor, Services à la famille Ottawa; Simone Thibault, Centre de santé communautaire du Centre-ville (représentant les six CSC d'Ottawa).

Erin Flemming, coordonnatrice du projet

Excusé.e.s : Devon McFarlane et Jane Fjeld, Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa (à titre d'organisme principal pour la santé mentale des enfants et des jeunes).

Procès-verbal :

1. **Mot de bienvenue :** Nous souhaitons reconnaître et honorer le fait que cette rencontre a lieu sur un territoire algonquin non cédé. Notre présence ici est un honneur et non un droit.
2. **Approbation du procès-verbal de la rencontre du 10 avril 2017 :**
 - Il sera envoyé par courriel sous peu pour que les membres de la Table puissent le réviser.
3. **Révision du sommaire de gestion (sommaire exécutif) :**
 - Une interrogation a été soulevée : est-ce qu'un volet pour les jeunes serait imbriqué dans un service existant ou est-ce qu'un service indépendant pour les jeunes serait mis sur pied? Le membre communautaire jeunesse a mentionné que, en tant que jeune, cela n'a pas vraiment d'importance. Ce qui est primordial, c'est de reconnaître qu'il existe des jeunes qui sont en transition vers l'âge adulte. Si quelqu'un préférerait accéder aux services pour adultes, cela devrait être possible. D'autres ont mentionné qu'il est très important que l'âge soit un critère flexible : quand il est appliqué à la lettre, cela est limitant. Par exemple, dans des cultures autochtones, on considère les personnes de 29 ans et moins comme des jeunes.
 - Nous avons décidé que la normalisation des données devrait être une recommandation prioritaire dans le sommaire de gestion inclus dans le rapport. Cela devrait aussi inclure des indicateurs et des résultats.

- Nous avons décidé de modifier l'ordre des recommandations prioritaires formulées dans le sommaire de gestion.
- Nous avons discuté et convenu de quelques petites modifications à apporter dans le corps du rapport : ajouter la mention que les recommandations prioritaires concernent tous les groupes d'âge, déplacer le passage qui mentionne que nous disposons de peu de temps pour interviewer les fournisseurs de services (et l'insérer juste au-dessus de la liste des organismes qui ont été retenus pour une entrevue), raccourcir la description des services offerts par Dr Voyvodic, retirer la mention des chirurgies du torse et des chirurgies génitales qui apparaît sous les « autres services » (puisque cela ne s'applique pas à certains fournisseurs, comme le CHEO).

ACTION :

- James rédigera les recommandations et les enverra à Erin.
- Erin apportera les derniers correctifs au rapport.

4. Diffusion du rapport final :

- Au début du projet, nous avons déterminé que le rapport final allait être traduit et téléversé sur le site de la TPR, de façon à ce que le grand public puisse en prendre connaissance. Lors de la dernière rencontre, nous avons décidé que le rapport ne serait pas diffusé.
- Nous avons promis aux fournisseurs de services qu'ils allaient pouvoir consulter une copie du rapport final.
- Benny a mentionné aux participant.e.s de son groupe de consultation qu'elles n'auraient pas accès au rapport final.
- Les rapports de chaque groupe de consultation appartiennent aux membres communautaires. Elles peuvent décider de le partager, à leur discrétion.
- Nous avons mentionné que nous ne voulons pas que les entrevues menées auprès des fournisseurs de services soient rendues publiques sans pouvoir les mettre en contexte. Par conséquent, nous avons décidé de retirer les résultats issus des entrevues avec les fournisseurs de services (annexe C) du rapport qui sera rendu public.
- Il a été question d'inclure la liste des fournisseurs de services qui ont été interviewés dans le rapport public, par souci de transparence et pour rendre des comptes à la communauté. Nous avons convenu d'inclure leur nom.
- La Table a convenu que le rapport allait être envoyé tel quel au RLISS.
- Les rapports des groupes de consultation seront regroupés dans un document distinct intitulé « Documents de référence ». Les membres communautaires devront réviser leur rapport respectif pour s'assurer qu'aucune donnée ou information ne permet d'identifier les participant.e.s. À ce stade-ci, le rapport du groupe francophone ne peut pas être publié et le rapport pour le volet « milieu rural » doit être révisé. Les

documents de référence porteront la mention « Confidentiel » et ne seront pas diffusés publiquement avant d'avoir été révisés par la Table.

- Il est nécessaire que les groupes de consultation soient associés aux travaux de la TPR. Il a été convenu que le rapport ne serait pas publié avant que les rapports des groupes de consultation n'aient été révisés.

ACTION :

- Erin enverra le rapport final au traducteur d'ici la fin de la semaine.
- Erin retirera l'annexe C de la version publique du rapport.
- Les membres communautaires ont jusqu'au 5 mai pour réviser leur rapport de groupe de consultation respectif et pour le resoumettre à Erin, si nécessaire.
- La Table révisera les rapports des groupes de consultation d'ici la prochaine rencontre.

5. Transfert des connaissances :

- Nous avons discuté de la possibilité de mettre sur pied une forme de transfert des connaissances, qui s'ajouterait au site web de la TPR. On a suggéré de créer et de faire circuler une représentation graphique de nos résultats, ce qui nous permettrait de rendre des comptes à la communauté. Les membres communautaires souhaitent retenir les services de Sam Bradd, de Drawing Change.
- Pour ce faire, quelques membres communautaires ont suggéré d'utiliser les fonds restants qui étaient destinés à l'implication communautaire. Or, nous avons expliqué que cela n'était pas possible, puisque nous avons changé d'année financière et que nous ne disposons plus de cet argent. Le budget du RLISS a été dépensé jusqu'en date du 31 mars 2017 : nous devons donc avoir accès à de nouveaux fonds.

ACTION :

- Laurie contactera Sam Bradd pour discuter de son travail et pour obtenir une soumission.

6. Occasions futures, prochaines étapes :

- Le budget provincial sera déposé cette semaine. Le RLISS ne connaîtra pas son budget avant la fin de l'été ou le début de l'automne.
- La Table connaît bien les secteurs prioritaires, mais comment faire pour passer à l'action? Que se passe-t-il une fois que la direction du RLISS reçoit notre rapport, en mai? James a mentionné qu'à l'heure actuelle, le RLISS dispose de quelques ressources discrétionnaires. Il transmettra le rapport final à la direction générale et travaillera avec les cadres supérieurs pour connaître les prochaines étapes. Ensemble, ils détermineront s'il y a des priorités à traiter au cours des six prochains mois. James consultera le groupe pour savoir quoi en faire. Il serait peut-être pertinent de se pencher sur des études de cas pour des recommandations spécifiques plus tard cette année. Nous pourrions ensuite examiner les enjeux que le RLISS ne peut pas traiter et les solutions qui nous permettraient de remédier à la situation.

- Apporter des études de cas pour que nous en discutions au sein de la Table.
- Les fournisseurs devront collaborer davantage entre eux.
- Nous avons discuté de la précarité des services offerts à l'heure actuelle.
- La Table s'engage à poursuivre ses activités. On a demandé s'il était possible que la TPR devienne une table soutenue par le RLISS. James a répondu que cela était possible : les circonstances actuelles seraient favorables.
- Il a été décidé que nous devons revenir à notre plan d'action. Il serait pertinent de discuter plus précisément des cheminements et de la priorisation des fournisseurs de soins de santé. Nous devons aussi faire nos devoirs pour définir quelles sont nos recommandations ou nos demandes, et quels sont les résultats qui en découleront.

7. Table ronde de clôture :

- Tous les membres ont partagé ce qu'ils ont apprécié au sujet de cette Table.

8. Autres points :

- Les membres communautaires souhaitent offrir les cartes-cadeaux qui restent à THIO. THIO offre des cartes-cadeaux aux membres de la communauté pour les inciter à formuler des évaluations sur les fournisseurs de services.

ACTION :

- Laurie fera un suivi auprès de Kaeden à ce sujet.

9. Prochaine rencontre :

- Erin diffusera un sondage Doodle pour qu'on détermine la date de la prochaine rencontre.
- Établir un plan d'action.
- Programmer la tenue des prochaines rencontres (si les ressources le permettent).